

de la Communauté de Communes  
DE LA VALLEE D'OSSAU  
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	32

**DELIBERATION n°2014/53**

L'An deux mille quatorze et le jeudi 26 juin à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 19 juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Pachou à Arudy.

**Présents titulaires :** M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, VISSE, CARRERE, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, BOUTONNET, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

**Présents suppléants :** Mme GANTCH

M. COURTIE donne procuration à Mme TOUTU  
M. ALBIRA donne procuration à M. COUROUAU  
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

**Secrétaire de séance :** Mme CLAVIER

**OBJET : OM - ACQUISITION D'UN CAMION DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET TRISELECTIF (BOM CLASSIQUE) APPROBATION DU DCE - LANCEMENT CONSULTATION**

Le Vice-Président en charge des OM, rappelle la composition du parc roulant de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau :

- Renault grange de 1993
- Renault Prémium 260 de 1997
- Renault Prémium 320 de 2005
- Volvo de 2006

Ce dernier étant vieillissant, il entraîne des coûts de fonctionnement élevés et des désagréments dans le fonctionnement quotidien du service.

Ainsi, les membres de la commission OM ont décidé d'acquérir un nouveau véhicule (type BOM classique) de collecte des ordures ménagères et tri sélectif, avec en option l'achat de deux bennes.

Le véhicule est destiné à la collecte du tri sélectif et ordures ménagères de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau. Le véhicule à livrer est une BOM classique d'un PTAC de 19 tonnes (4X2) avec un lève conteneur double chaise automatique.

Caractéristiques générales :

- Norme Euro 6
- Empâtement max 3.8 m
- Longueur totale max 7.5 m
- Couleur : verte

REÇU

le -3 JUIL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE

Ce véhicule doit être en capacité de pouvoir réaliser toutes les tournées, avec les caractéristiques générales suivantes :

- PTAC 19 tonnes 4 x 2
- Volume de la benne 14 m3 avec des parois lisses pour faciliter l'entretien
- Pouvoir de compaction par 5
- Puissance 300 ch mini
- Boite de vitesse : automatisée
- Largeur max : 2.36 m
- Ralentisseur hydraulique ou équivalent
- Lève conteneur double chaise automatique
- Longueur max 7.5 m
- Empâtement max 3.85 m

Le délai maximum de livraison sera de 10 mois

Chaque fournisseur détaillera précisément dans son dossier les caractéristiques du véhicule (empattement, gabarit du châssis, poids, capacité de charge maxi, garde au sol, capacité de levage et, caractéristiques du moteur).

Le véhicule sera équipé des équipements de sécurité adéquats : gyrophares, bandes réfléchissantes.

Le véhicule sera équipé d'un système destiné à empêcher les vols de carburant.

Le véhicule sera livré toutes vérifications faites et immatriculé définitivement au nom de la Communauté de Commune de la Vallée d'Ossau.

L'offre indiquera clairement le délai et les modalités de garantie.

Chaque candidat détaillera précisément le service après vente proposé (notamment les jours et horaires d'ouverture de la concession), les délais d'intervention en cas de panne, les tarifs indicatifs des principales pièces d'usures et des contrôles périodiques à effectuer.

Délais max : 10 mois à compter de la signature de l'ordre de service

Notes d'attribution

\* 40 % Valeur technique

\* 40 % Prix

\* 10 % Délais

\* 10 % SAV

Reprise d'un véhicule : Renault grange de 1993

Option : achat de deux bennes

Montant estimatif de l'achat : 180.000 euros TTC

Le Président donne lecture du dossier de consultation établi par nos services.

Le Conseil Communautaire, le Vice-président entendu, à l'unanimité,

**APPROUVE** le dossier de consultation des Entreprises,

**AUTORISE** M. le Président à lancer une consultation de type «procédure adaptée»,

**AUTORISE** M. le Président à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON

REÇU

le -3 JUL. 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
CLORON ST MARIE